

Avis de l'Autorité Environnementale Grand Est

Les avis de l'Autorité Environnementale parus les 15 derniers jours

Qu'est-ce que l'Autorité Environnementale (Ae) ?

C'est l'autorité chargée d'émettre un avis sur les demandes d'autorisation de projets faisant l'objet d'une évaluation environnementale (processus complet d'autorisation du projet : étude d'impact, demande de dérogation espèces protégées, ensemble des consultations préalables...).

Certains projets, plans ou programmes sont systématiquement soumis à évaluation environnementale, d'autres ne le sont en revanche qu'après examen « au cas par cas ». C'est l'Ae qui décide dans une telle situation de soumettre le projet ou de l'en dispenser à évaluation environnementale (en application des articles R.122-3 'projets' e R.122-18 'plans/programmes' et des articles R.104-28 à 33 du code de l'urbanisme pour les documents d'urbanisme).

Une fois saisie l'Ae dispose d'un délai de 35 jours (projets) ou de 2 mois (plans/programmes) pour informer le maître d'ouvrage ou la personne publique par décision motivée de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale.

L'absence de décision expresse prise dans ces délais vaut décision tacite de soumission à évaluation environnementale.

La décision de soumission à évaluation environnementale peut faire l'objet d'un recours par le porteur de projet. En revanche, la décision de dispense d'évaluation environnementale, est considérée comme une mesure préparatoire à l'autorisation finale et ne peut pas être contestée devant le juge. Cette dispense pourra être soulevée au stade de la contestation de l'autorisation finale.

Qui exerce les fonctions d'Autorité Environnementale ?

Afin d'assurer une indépendance et une autonomie de cette autorité, celle-ci a été séparée (du préfet de région qui exerçait cette mission auparavant) au profit des Missions Régionales d'Autorité Environnementale qui ne sont pas placées dans un rapport de subordination avec le préfet de région. Le ministre de l'environnement peut aussi être Ae concernant les projets d'ampleur (autorisés par décret, un ministre...), projets faisant l'objet de plusieurs autorisations, projets dont il décide de se saisir. ([Pour plus d'informations concernant l'indépendance de l'Autorité Environnementale](#)).

Quel est l'intérêt de se tenir au courant des avis de l'Ae ?

Les avis de l'Ae présentent l'intérêt d'intervenir plus tôt dans la phase de décision et d'approbation d'un projet, plan ou programme. Ils permettent aux associations d'avoir connaissance des projets pouvant impacter l'environnement avant la phase de l'enquête publique (ou avoir connaissance du projet lorsque celui-ci n'est pas soumis à enquête publique, ce qui est de plus en plus courant) ou encore plus tardivement la phase d'autorisation par arrêté préfectoral. Les avis permettent également de se forger une première opinion sur ces projets.

Voir la page de l'Autorité environnementale sur le site de la [DREAL Grand Est](#).

Différents documents à consulter dans les liens hypertextes « Avis Ae ».

Meurthe-et-Moselle				
Thème	Lieu	Pétitionnaire	Type de projet	Avis Ae
Forêt	Onville ; Vandelainville ; Bayonville-sur-Mad ; Arnaville ; Novéant-sur-Moselle - Commune de Bayonville-sur-Mad		Création d'une route forestière de 3,4 km et mise au gabarit d'un chemin existant de 1,7 km	Décision du 09/10/19
Aménagement commercial	SEICHAMPS	SAS Immo Colruyt France	Construction d'un supermarché Colruyt, comportant un parking de 86 places.	Décision du 23/10/19

Meuse

Thème	Lieu	Pétitionnaire	Type de projet	Avis Ae
Forêt	BUREY-EN-VAUX		Défrichement de 1,967 ha, lieu-dit "Les Fonds des Mailles".	Décision du 17/10/19
	NOUILLEPONT	EARL de Woécourt	Défrichement de 0,9027 ha, parcelle cadastrale ZM 15, lieu-dit "Crochecaillet".	Décision du 17/10/19
Agriculture	TROIS DOMAINES (LES)	GAEC de l'Épine	Construction d'un forage pour l'abreuvement du bétail du GAEC de l'Épine.	Décision du 14/10/19
Urbanisme	VOID-VACON	Commune de Void-Vacon	Création d'un lotissement sur le site des Tillots à Vacon.	Décision du 29/08/19

Moselle

Thème	Lieu	Pétitionnaire	Type de projet	Avis Ae
Aménagement commercial	Rohrbach-lès-Bitche	LIDL	Construction d'un magasin LIDL, comportant un parking de 115 places, Route de Strasbourg.	Décision du 22/10/19
	AUDUN-LE-TICHE	SCI IB NUMERO 13	Construction d'un bâtiment commercial, comportant un parking de 73 places	Décision du 30/09/19
	AUMETZ	Immobilière Européenne des Mousquetaires	Création d'un centre commercial de 12 077 m2 de surface de plancher sur un terrain de 9,41 ha, comportant un déboisement de 1,15 ha, au croisement des RD 16 et 952,	Décision 05/08/19
Agriculture	MANDEREN	GAEC DE LA FRONTIERE	Construction d'un forage pour l'abreuvement du bétail du GAEC DE LA FRONTIERE.	Décision du 14/10/19
ICPE	YUTZ	Société GSM	Demande d'extension de la carrière de sables et de graviers	Décision du 16/09/19

Vosges

Thème	Lieu	Pétitionnaire	Type de projet	Avis Ae
Aménagement commercial	LA VOGUE LES BAINS		Création d'un supermarché Intermarché, comportant un parking de 117 places, route d'Epinal	<u>Décision du 18/10/19</u>
Agriculture	JEANMENIL	GAEC BDMH	Forage pour l'abreuvement du bétail du Gaec BDMH.	<u>Décision du 18/10/19</u>
Aménagement routier	EPINAL-JEUXEY	Conseil Départemental des Vosges	Aménagement de l'échangeur du Saut le Cerf, RD46-RN57.	<u>Décision du 30/09/19</u>